

Consultation sur l'agrément à l'intention des lieux de travail de l'Ontario

Lettre aux travailleuses, travailleurs et employeurs intéressés

Le 27 février 2007

Madame, Monsieur,

La Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) entrevoit un avenir où les lésions et maladies professionnelles seront choses du passé en Ontario. Pour réaliser cette vision, la CSPAAT a formé un partenariat avec un groupe d'intervenants, le Groupe de travail sur l'agrément afin de créer un cadre de référence pour un programme d'agrément en santé et sécurité.

En août 2006, le Groupe de travail sur l'agrément a soumis à la CSPAAT un rapport et des recommandations. En se fondant sur les recommandations du Groupe de travail sur l'agrément, la CSPAAT entreprendra une consultation approfondie sur l'agrément en santé et sécurité à l'intention des lieux de travail de l'Ontario.

Les parties intéressées sont invitées à fournir des commentaires sur les questions et options présentées concernant la conception d'un programme d'agrément dans le document de consultation ci-joint (en anglais seulement). Des questions sont posées tout au long de ce document sur la conception du programme. Cependant, vous n'avez pas à limiter vos réponses à ces questions.

La CSPAAT vous invite à lui transmettre des soumissions par écrit à ce sujet ou lors d'une séance de consultation pouvant être organisée à votre convenance. Les personnes intéressées à organiser une telle séance avec la CSPAAT sont invitées à communiquer avec Cristina Campanelli pour la planifier. Nous considérerons tous les commentaires soumis au cours de la consultation avant la conception du programme d'agrément proposé. Le programme proposé sera mis à l'épreuve lors d'un projet pilote avant que les recommandations finales ne soient proposées.

Les soumissions écrites et les conclusions des séances de consultation doivent être remises avant le 30 avril 2007. Vos commentaires sur le document de consultation sur l'agrément à l'intention des lieux de travail de l'Ontario contribueront grandement à l'amélioration de la santé et la sécurité dans les lieux de travail de l'Ontario.

Veillez envoyer vos soumissions écrites ou demandes de séances de consultation à :

Cristina Campanelli
Spécialiste principale des programmes de prévention
Division de la prévention
la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail
200, rue Front Ouest, 11^e étage
Toronto (Ontario)
M5V 3J1

Accreditation@wsib.on.ca

416-344-5041 ou 1-800-663-6639

(Pour des renseignements en français, veuillez communiquer avec
Dominique Denis au 416-344-2017 ou 1-800-387-0750, poste 2017)

Nous vous remercions à l'avance de votre appui envers cette importante initiative. Nous attendons avec impatience vos commentaires utiles et éclairés.

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Paul Casey
Directeur de projet
Direction des services de prévention
Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail